

# Téléassistance

**Dossier à renvoyer ou à déposer au :**

Centre Administratif/CCAS

3 rue des Beaunes

78400 CHATOU



## DEMANDE D'INSTALLATION TÉLÉASSISTANCE

**Demande urgente** Date de la demande : \_\_\_\_\_ N° Abonné : \_\_\_\_\_  
**Vitaris Ile de France Ouest - 3 rue de Verdun, 78590 Noisy-le-Roi - 01.30.56.43.91**  
**teleassistance78@vitaris.fr**

## LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Bénéficiaire principal : \_\_\_\_\_ Bénéficiaire secondaire : \_\_\_\_\_  
 Nom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Portable : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Ne sélectionnez qu'une option svp :

En situation de handicap<sup>(1)</sup> (taux d'incapacité de 80%)  Âgé(e) de 60 ans et plus  
 Adulte déficient respiratoire ou moteur<sup>(2)</sup>

## LE DOMICILE

Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél fixe : \_\_\_\_\_  
 Maison  Appartement  
 Bât \_\_\_\_\_ Étage \_\_\_\_\_ Porte \_\_\_\_\_  Porte blindée  Code d'accès \_\_\_\_\_  Boîte à clés \_\_\_\_\_

## LA PERSONNE À CONTACTER POUR L'INSTALLATION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Lien avec le bénéficiaire : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Email<sup>(3)</sup> : \_\_\_\_\_

## LES PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'ALARME

### Contact n°1

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien : \_\_\_\_\_ Clés :   
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Disponibilité 24h/24  Autre :   
 Temps de trajet :  <15 min  15/30 min

### Contact n°2

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien : \_\_\_\_\_ Clés :   
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Disponibilité 24h/24  Autre :   
 Temps de trajet :  <15 min  15/30 min

### Contact n°3

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien : \_\_\_\_\_ Clés :   
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Disponibilité 24h/24  Autre :   
 Temps de trajet :  <15 min  15/30 min

### Contact n°4

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Lien : \_\_\_\_\_ Clés :   
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_  
 Disponibilité 24h/24  Autre :   
 Temps de trajet :  <15 min  15/30 min

Docteur \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Téléphones : \_\_\_\_\_

## LES INFORMATIONS CONCERNANT LE SERVICE

Facturation de la prestation de téléassistance :  CCAS  Abonné(e)  
 Option(s) souhaitée(s) :  Médaillon sensible aux chutes  Détecteur de fumée  
 Détecteur de CO2  Boîte à clés  Détecteur d'inactivité  
 Assistance mobile  Détecteur de gaz  Autre \_\_\_\_\_

<sup>(1)</sup> Sur justificatif

<sup>(2)</sup> Sur présentation d'un justificatif médical

<sup>(3)</sup> Adresse email indispensable pour envoyer des éléments liés à la vie du contrat (factures, échéanciers,...)

Toutes ces informations, obligatoires, sont collectées par les communes ou CCAS et transférées à Vitaris SAS (343 431 615 RCS Chalon-Sur-Saône), responsable du traitement. Elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution du contrat. Ces informations ne peuvent être transmises qu'au souscripteur du contrat, au Département des Yvelines, à la commune ou CCAS où réside le bénéficiaire, au Pôle Autonomie Territorial (PAT), ainsi qu'aux services de secours SAMU 78 Centre 15 (Service d'Aide Médicale Urgente) et SDIS 78 (Sapeurs Pompiers 78 - Service Départemental d'Incendie et de Secours). En cas de collecte indirecte, vous garanzissez bénéficier de l'accord de la/des personne(s) dont vous communiquez les coordonnées. Conformément à la loi «informatique et Libertés» n°78-17 du 06/01/1978, modifiée le 6/03/2004, les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression, s'agissant des données les concernant, qui peut être exercé par courrier auprès de Vitaris (à M. le correspondant CNIL).

# REGLEMENT DE LA TELEASSISTANCE

(A conserver par le demandeur)

## ➤ Fonctionnement



Ce service fonctionne 24h/24 et 7 jours sur 7.

Il offre la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

La téléassistance vous permet de lancer un appel de n'importe quel endroit de votre habitation en appuyant sur la télécommande. Le transmetteur compose automatiquement l'un des numéros de téléphone de la Centrale. Un opérateur va dialoguer avec vous par interphonie sans décrocher le combiné pour analyser la situation et vous venir en aide de façon appropriée.

## ➤ Installation



La société prend directement contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous (merci de préparer un RIB à remettre au technicien lors de la pose).

La prise électrique doit se situer à moins de 1,50 m de la prise téléphonique (France Télécom) ou chaîne câblée (ex. Internet...)

**Le coût du dispositif est de 5,60 € par mois** (si demande d'options voir avec le technicien lors de la pose ou appeler VITARIS au 01.30.56.43.91).

Le bénéficiaire reçoit une facture mensuelle envoyée par notre prestataire VITARIS.

## ➤ Résiliation



La résiliation est prise en compte à réception du boîtier complet de téléassistance (y compris le bracelet ou le collier).

Le dispositif est à ramener au :

Centre Administratif/CCAS

3 rue des Beaunes

78400 CHATOU

*Exemplaire à conserver*

## Transmetteur Lifeline Vi+

### Qu'est-ce qu'un Lifeline Vi+ ?

Il s'agit d'un terminal de téléassistance conçu pour protéger les personnes qui vivent chez elles. Il peut être utilisé pour déclencher une alarme de n'importe où dans le domicile en pressant le bouton du médaillon, ou le gros bouton rouge de l'unité. Les appels sont acheminés vers le centre d'écoute et d'assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Raccordé à la ligne téléphonique du domicile, le terminal permet de rentrer en communication avec le centre d'écoute de façon sécurisée et normée.

Grâce à son haut-parleur puissant et son microphone ultra-sensible, l'interphonie entre le bénéficiaire et le chargé d'écoute peut s'établir depuis une grande partie du domicile.

### A qui s'adresse ce dispositif ?

Conçu spécifiquement pour répondre à la fois aux besoins des personnes et aux exigences en matière de surveillance médico-sociale, le Lifeline Vi+ offre la plus large gamme de services, ce qui en fait ainsi une plateforme individuelle de téléassistance très performante.

## Le matériel



- Tests cycliques automatiques pour vérifier le bon fonctionnement. Les tests sont effectués toutes les semaines.
- Qualité de l'interphonie améliorée avec contrôle automatique du volume.
- Bouton d'alarme manuel lumineux.
- Batterie autonome garantissant un fonctionnement de 48h en cas de coupure électrique<sup>(1)</sup>.
- Compatible avec toutes les configurations téléphoniques : ligne analogique classique, dégroupage partiel ou total, fibre optique, coaxial, ...

## Souscription

Le terminal Lifeline Vi+ est installé lors de chaque souscription au dispositif de téléassistance à domicile.

<sup>(1)</sup> Les transmetteurs sont programmés pour signaler au centre d'écoute et d'assistance le défaut d'alimentation en courant électrique par le message «coupure secteur». Le message est adressé avec une temporisation de 1 heure afin de ne pas tenir compte des microcoupures du réseau électrique. Ce message est répété toutes les 4 heures, jusqu'au retour de l'alimentation.

## Télécommande MyAmie

### Qu'est-ce qu'un MyAmie ?

Le MyMamie est un médaillon, petit et discret, relié au terminal de Téléassistance.

Il est conçu pour fournir toute la sécurité de la Téléassistance avec un maximum de confort.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

Lorsque le bénéficiaire appuie sur son médaillon MyAmie, une alarme est émise, relayée par le transmetteur de Téléassistance vers le centre d'écoute et d'assistance 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La portée d'émission du médaillon est de 200 mètres en champ libre autour du transmetteur, ce qui permet aux bénéficiaires d'appeler à l'aide dans le domicile ou dans le jardin.

L'utilisateur reçoit une confirmation visuelle grâce à la LED rouge qui s'éclaire lorsqu'il appuie sur son émetteur.

L'émetteur utilise la fréquence européenne dédiée à l'alarme sociale, 869MHz, permettant une efficacité optimale.

### A qui s'adresse ce dispositif ?

Le déclencheur est fourni à tous les bénéficiaires du dispositif de Téléassistance.

Le médaillon supplémentaire pour les couples est gratuit.

Même si le déclencheur MyAmie a été conçu pour satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs, il arrive que l'installateur constate une préhension plus délicate, ce qui est parfois le cas pour des personnes atteintes de raideurs des articulations.

Pour cela, l'installateur proposera l'ajout d'un réducteur de préhension gratuitement.

## Le matériel



- Avec un poids d'environ 7 grammes, le médaillon est léger.
- Confortable, l'abonné a le choix entre le port au poignet grâce à un bracelet élastique, réglable, doux et hypoallergénique ; ou en pendentif sur un collier muni d'une sécurité anti-étranglement.
- D'une taille semblable à un cadran, il reste discret. La plupart des personnes oublient presque qu'ils le portent !
- Étanche (norme IP67), il peut être porté lors du nettoyage de la vaisselle, sous la douche ou encore dans le bain. Cela signifie qu'il n'y a plus vraiment de raisons de le retirer !
- Le bouton du médaillon est légèrement en retrait ce qui empêche les activations involontaires. Il peut donc être parfaitement porté durant la nuit et sécuriser les déplacements nocturnes aux toilettes.
- Il est équipé d'une batterie lithium d'une autonomie de 7 ans, ou 20 000 utilisations<sup>(1)</sup>.

## Souscription

Le médaillon MyAmie est inclus lors de chaque souscription au dispositif de Téléassistance à domicile.

- (1) Les médaillons sont programmés pour signaler automatiquement au centre d'écoute la batterie faible. Le remplacement pour défaut de fonctionnement est compris dans l'abonnement au dispositif Yvelines Ecoute Assistance et est assuré par VITARIS.